



DELIBERATION N° 2022-19

Lancement et passation d'un marché public pour la réalisation de prestations topographiques – Etude De Danger du Système d'Endiguement de Saussay-Ezy

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 14 septembre 2022

L'an deux mil vingt un, le quatorze septembre à 18 h 30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le six septembre 2022, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : (45/2+1) 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 27

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 29

Présents pour le quorum : 27

M.	COENON Guy	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme	BAY-DESILES Valérie	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHARPONT
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	MAIGNAN Michel	Titulaire		CA Pays de Dreux	LURAY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
M.	CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	SAINTE CROIX Patrick	Suppléant de	M. BINET	CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	MANIEZ Céline	Suppléant de	Mme LE GUIL	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	ROSSIGNOL Patrick	Suppléant de	M. CORRE	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Mme WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France
M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie
M. VERDIER Jean-François	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Mme PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS	à Mr RIGOURD Daniel
M. LUBOW Dominique	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY	à Mr FAVREAU

Absents excusés : 11

M. MARIGNIER Arnaud	Titulaire		CA Pays de Dreux	ANET
Mme COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme PIQUET Sandra	Suppléante de	Mme STEPHO	CA Pays de Dreux	GARNAY
Mme GUNTNER Brigitte	Titulaire		CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
Mme PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M. LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M. FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M. STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
Mme CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	

Également présents (sans voix délibérative) : 2

M. ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M. THEPAULT Yunick			CA Pays de Dreux	ECLUZELLE

Monsieur CHERON Denis est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

En décembre 2021, l'Agglomération du Pays de Dreux a lancé une étude dont la finalité est la réalisation des **dossiers de demande de régularisation des systèmes d'endiguement** de « Saulnières-Tréon » et de « Saussay-Ezy », qui incluent notamment la réalisation d'une étude de danger. Le Cabinet Merlin avait été mandaté par l'Agglomération du Pays de Dreux pour la réalisation de ce dossier.

Le 1^{er} janvier 2022, le **Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières** s'est vu **transférer la compétence « Prévention contre les Inondations » par ses EPCI** ; il est donc devenu compétent concernant les systèmes d'endiguement du Val de Saulnières-Tréon et du Val de Saussay-Ezy. Il a donc repris le suivi de l'étude lancée par l'Agglomération du Pays de Dreux.

En ce début d'année 2022, le Cabinet Merlin s'est donc attaché à recueillir les informations nécessaires à la réalisation de l'étude et à réaliser une Visite Technique Approfondie (VTA) de la digue, qui s'est déroulée du 8 au 12 août dernier. L'une des prochaines étapes de cette étude consiste à réaliser des prestations topographiques (relevés au sol) sur le secteur d'étude (digue, rivières, ouvrages hydrauliques...) afin de pouvoir créer le modèle hydraulique. Ces investigations sont nécessaires à la bonne réalisation de l'étude de danger.

Sur la base de ces premiers éléments et conformément à son offre, le Cabinet Merlin a donc réalisé le cahier des charges relatif à ces prestations topographiques pour le secteur du système d'endiguement de Saussay-Ezy.

Il appartient maintenant au SBV4R de lancer le marché afin de pouvoir mandater une entreprise pour la réalisation de ses prestations topographiques.

Les principales caractéristiques de ce marché sont :

- **Type** : Marché public de prestations intellectuelles passé selon une procédure adaptée ;
- **Objet** : Réalisation de prestations topographiques ;
- **Durée du marché** : 4 mois ;
- **Lots ou tranches** : Non concerné ;
- **Montant prévisionnel** : 60 000 € HT ;
- **Montage financier** : Ces prestations feront l'objet de demandes de subventions au titre du Fond Barnier.

Vu les articles L2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de prévoir le lancement et l'exécution d'un marché public de prestations topographiques pour la réalisation des études de danger des systèmes d'endiguement de Saulnières-Tréon et Saussay-Ezy,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à **l'unanimité**, décide :

- **D'autoriser le Président** à lancer un marché public de prestations intellectuelles ;
- **D'autoriser le Président** à signer le marché de prestations intellectuelles avec le candidat retenu à l'issue de la consultation pour un montant maximal de 60 000 € HT ;
- **D'autoriser le Président** à régler l'ensemble des frais propres à ce marché et à signer tous les actes administratifs se rapportant aux prestations du présent marché y compris les avenants et les demandes de subventions relatives à ce marché ;
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du projet.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-028-200078152-20220914-2022_19-DE

Délibération N°2022-19

Le Président,

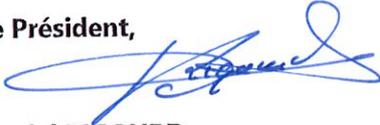
Daniel RIGOURD



SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD